Une valeur revenue d'ailleurs

Autor(en): **Ott, Thierry**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio humana : l'aventure humaine**

Band (Jahr): **99 (1990)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682344

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

UNE VALEUR REVENUE D'AILLEURS

La solidarité n'est plus une qualité remarquable de la société occidentale. Celle-ci se définirait plutôt, sur le plan humain, par l'exclusion de nombreuses catégories d'individus: les handicapés, les réfugiés ou les vieux par exemple. Si nous acceptions de reconnaître nos faiblesses et si nous étions assez humbles pour adopter certaines valeurs d'autres cultures, nous serions surpris par notre faculté de changer nos comportements. Les habitants d'un petit village breton en font l'expérience depuis une année.

Il y a une année encore, peu de Français connaissaient le nom de Saint-Coulitz. Il est vrai que ce village breton menait une existence sans tapage, presque moribonde. Sis à l'intérieur des terres, Saint-Coulitz n'a pas bénéficié de l'essor du tourisme dont ont profité les villages côtiers; on n'a pas su non plus exploiter sa situation, à mi-distance entre Brest et Quimper, pour attirer sur son territoire des entreprises commerciales ou industrielles. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le nombre des habitants – des agriculteurs et des éleveurs pour la grande majorité – a fortement diminué; il en reste aujourd'hui trois cent cinquante. Les cafés et l'épicerie ont fermé leurs portes, l'école a été supprimée et l'église, faute de curé, abandonnée. Les autorités semblaient accepter ce triste sort avec fatalisme. Mais pas la population. Lors des élections municipales de mars 1989, pour la première fois de son histoire, elle s'est donné un maire au profil inhabituel. Le nouvel élu n'est ni un paysan ni, surtout, un homme du lieu. C'est un ingénieur... d'origine africaine. Kofi Yamgnane, 44 ans, est né au Togo. Il est venu en France en 1964 pour y faire ses études, puis, après avoir épousé une Bretonnne, s'est établi à Saint-Coulitz en 1973; il est naturalisé Français depuis moins de quinze ans.

Du jour au lendemain, Saint-Coulitz est sorti de l'anonymat. Les journalistes ont accouru de tout le pays – et de l'étranger –, curieux de rencontrer ces drôles de Français qui avaient choisi un Noir pour maire. Le petit village a fait la une des journaux; Kofi Yamgnane, que l'on a entendu à la radio et vu à la télévision, est devenu une vedette.

Si cette élection avait réellement de quoi surprendre et justifiait ce battage médiatique, son côté spectaculaire – et anecdotique – finit cependant par occulter l'essentiel: le sens et la portée des initiatives que le maire prit peu de temps après sa nomination. Parmi celles-ci, il y en a une qui mérite une attention particulière: l'instauration dans la commune d'un Conseil des Sages. Kofi Yamgnane: «J'ai toujours été frappé de voir comment on traite les vieux en Occident. Chez nous, en Afrique, on les respecte; ils ne sont jamais abandonnés ni marginalisés, mais vivent auprès de leurs enfants et continuent de participer à la vie de la communauté jusqu'à leur mort. Ici, au contraire, on les met sur la touche; ils se retrouvent souvent seuls et sans rôle social.»

Kofi Yamgnane a réuni un jour tous les habitants du village âgés de plus de soixante ans – quatre-vingt-trois personnes –, et leur a proposé d'en choisir neuf parmi eux qui formeraient le Conseil des Sages. Les anciens n'ont pas refusé; ils ont nommé cinq femmes et quatre hommes pour les représenter. La municipalité a mis une salle à leur disposition; ils s'y réunissent quand bon leur semble, au moins une fois par mois depuis le début de l'expérience, en mai 1989. Ce Conseil des Sages a un avis consultatif, le pouvoir décisionnel restant bien sûr – c'est la loi – l'apanage du Conseil municipal. Ses membres ont un droit de regard sur tous les dossiers traités par ce dernier qui, aujourd'hui, ne prend plus de décision sans leur demander ce qu'ils pensent. A l'inverse, les Sages peuvent en tout temps saisir la municipalité d'une affaire qui leur semble important. «L'âge ne confère pas nécessairement la sagesse, mais il confère toujours l'expérience», observe Kofi Yamgnane. «En se passant de l'avis des anciens, on gaspille un savoir qu'eux seuls détiennent. Sans parler de l'aspect inhumain qu'il y a d'exclure de la société une catégorie d'individus.»

L'exclusion, voilà le mot-clé. Le maire de Saint-Coulitz est né et a grandi dans un vil-

Kofi Yamgnane avec son écharpe de maire. Les vieux de Saint-Coulitz sont les premiers intéressés par les propos de ce notable pas comme les autres: «En se passant de l'avis des personnes âgées, on gaspille un savoir qu'eux seuls détiennent.»

KEY COLOR/AFP

CRS: FORMATION PROFESSIONNELLE EN SUISSE

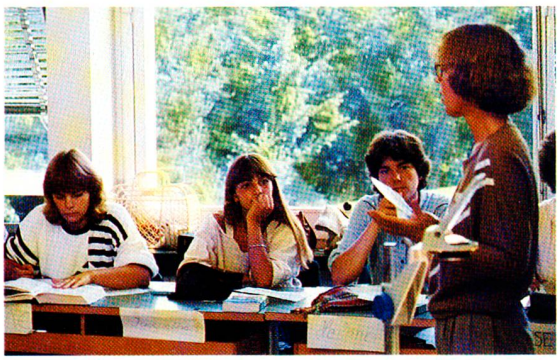

C'est à des hommes et des femmes que nous devons la qualité de notre système sanitaire. Des hommes et des femmes qui doivent bénéficier d'une formation approfondie pour pouvoir répondre aux exigences toujours plus élevées d'une médecine en constante évolution.

ECOLE SUPÉRIEURE

L'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse, divisée en deux branches, l'une à Lausanne, l'autre à Aarau, offre aux infirmières et aux infirmiers diplômés une formation de cadres sanctionnée par un diplôme: infirmier(ère)-chef d'unité de soins, infirmier(ère)-chef de service, directeur(trice) de services de soins ainsi qu'enseignant(e) pour les écoles de soins infirmiers ou directeur(trice) de ces mêmes écoles. En outre, cette Ecole organise à l'intention des cadres et du personnel infirmier diplômé des sessions de formation permanente au cours desquelles sont abordés notamment les problèmes de supervision, de la séparation et du deuil, les questions d'analyse transactionnelle, de négociation et d'éthique.

CRS – formation professionnelle
Compétence et sensibilité au service des malades

LE SYMBOLE DE L'HUMANITÉ

Croix-Rouge suisse CRS, Secrétariat central, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone 031 66 71 11

UNE VALEUR REVENUE D'AILLEURS

lage de la brousse, fort éloigné de la capitale, Lomé. Sous certains aspects, son village natal ressemble à son village d'adoption: on y vit de l'agriculture et de l'élevage, et tous les habitants se connaissent. Mais alors que le village africain forme une communauté solidaire, où l'on reconnaît à chaque individu des facultés propres et une fonction sociale, le village français se caractérise par le cloisonnement entre les classes d'âge et l'exclusion de certaines personnes, considérées comme inutiles – les vieux notamment. Ces différences se reflètent dans la manière dont les responsables des villages traitent les affaires et prennent leurs décisions. «Ici, on a l'habitude d'exposer un problème puis, rapidement, sans prendre vraiment le temps de le discuter et de négocier entre les parties, de passer au vote», explique Kofi Yamgnane. «Le vote apparaît comme une sanction, qui divise les gens au lieu de les rassembler autour d'un projet. D'un côté, il y a les vainqueurs – ceux qui ont obtenu la majorité –, et de l'autre, les perdants – les minoritaires. Seuls les premiers gardent le pouvoir de décision et d'action; les seconds en sont exclus. En Afrique, les choses se passent tout différemment. On ne vote jamais; on discute aussi longtemps qu'il faut pour que les opinions divergentes se rapprochent les unes des autres et que l'on parvienne à un consensus. Il n'y a donc ni division ni exclusion, mais regroupement des forces.»

La création du Conseil des Sages a réaffirmé le droit à la libre expression des opinions. En théorie, celui-ci existe en France depuis 1789; dans les faits, il est généralement confisqué par les individus qui détiennent le pouvoir économique. A Saint-Coulitz, le prédécesseur de Kofi Yamgnane, qui «régna» pendant quatre décennies, était le plus gros propriétaire foncier du village. Pour le nouveau maire, l'initiative du Conseil des Sages s'inscrit dans un projet qui, seul, peut faire sortir la commune de sa léthargie: la libération de la parole sociale, condition de l'unité et de la solidarité entre ses habitants. En France, les séances des conseils municipaux sont publiques. A Saint-Coulitz, elles étaient peu fréquentées avant que Kofi Yamgnane soit élu. Là aussi, les choses ont changé. Le maire et ses conseillers laissent aujourd'hui leurs concitoyens intervenir à leur guise dans les débats, poser des questions, dire leur avis. Et les gens se pressent aux séances. «Peu importe si, apparemment, nous sommes moins efficaces et si nos réunions se prolongent parfois fort tard. Ce qui compte, c'est que les gens puissent s'exprimer, et qu'ils s'expriment.» Toujours pour favoriser les rencontres et le dialogue entre les habitants, Kofi Yamgnane s'efforce maintenant de redonner au village un café, une école et une église.

Les Bretons de Saint-Coulitz ont révélé les failles et les faiblesses de certains de nos comportements. Ils prouvent surtout que nous pouvons les changer. Il suffit pour cela de nous (r)ouvrir à des valeurs que des hommes venus d'ailleurs portent encore en eux. Même s'il se défend d'être un «nouveau missionnaire», Kofi Yamgnane montre une voie. Que plusieurs autres maires de France – dont celui de La Roche-sur-Yon, une ville de 40 000 habitants – ont déjà suivie: à leur tour, ils ont créé chez eux un Conseil des Sages.

THIERRY OTT

Dans le village breton, il n'y a plus ni école, ni église ni cafés. Les gens ont peu d'occasions de se rencontrer et de se parler. Kofi Yamgnane n'a qu'un souci: réinstaurer le dialogue entre les habitants.

KEY COLOR/AFP